



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 6 FÉVRIER 2017 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Clarence Lévesque, Maire
Monsieur Marcel Tremblay, conseiller numéro #1
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro # 2
Madame Vanesza Chouinard, conseillère au siège numéro #5
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro # 6

ABSENT :

Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro# 3

VACANT :

Conseiller # 4

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Clarence Lévesque, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

(11) Personnes sont présentes à la séance ordinaire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue.

Le maire le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.
Un court mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2017.
4. Adoption des comptes payés de janvier 2017.
5. Dépôt des déclarations pécuniaires conseil municipal.
6. Rapport des travaux employés municipaux en janvier 2017.
7. Dépôt des ventes pour taxes impayées 2017
8. Demande de subventions salariales Emploi Québec
9. Demande d'aides financières aux députés
10. Avis disciplinaires aux employés
11. 2^E Affichage de poste pour l'employé en Urbanisme.
12. Affichage d'un poste d'adjoint à la direction général à temps partiel.
13. Dépôt règlement salaire et allocations conseil municipal 2017.

14. Avis de motion règlement qualité de vie.
15. Nomination d'un conseiller au Comité de Loisirs Les P'tits Léandre.
16. Vente de terrain municipal adjacent du 3007 au 3021 rue Principale Saint-Léandre
17. Varia
 - a) Entente inter-municipal entre Sainte-Paule-Saint-Léandre
18. Période des questions
19. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 1702-01

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3- Adoption des procès- verbaux du 9 janvier 2017.

RÉSOLUTION 1702-02

Monsieur André Marcil, directeur général et secrétaire trésorier, dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 9 janvier 2017, une dispense de lecture est faite car les membres du conseil municipal ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance ordinaire.

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'adopter le procès – verbal de la séance du lundi 9 janvier 2017 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption des comptes payés de janvier 2017.

RÉSOLUTION 1702-03

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'adopter les comptes payés de janvier 2017 pour un montant de 23 86268 \$, ce montant représente les chèques numérotés # 1724 à # 1740 du compte bancaire de la Municipalité #14060.

Que ces documents font partie intégrante du procès-verbal comme s'ils sont ici au long. (annexe 2017-01 déboursés)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, André Marcil, _____, directeur général et secrétaire trésorier, certifie conformément à l'article 961, du Code Municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

5- Remise des déclarations pécuniaires du conseil Municipal

Le Maire, toutes les conseillères et tous les conseillers ont remis à la direction générale leur déclaration d'intérêts pécuniaires et elles seront remises à la personne responsable du Ministère des Affaires Municipales.

6- Rapport des travaux employés municipaux de JANVIER 2017

À titre d'information, il est discuté des travaux des employés municipaux pour le mois de JANVIER 2017, par Monsieur Dave Caron responsable des employés voiries de Saint-Léandre.

7- Vente pour taxes 2017

Monsieur André Marcil, dépose les comptes à recevoir pour taxes impayées au montant total 38 169.88\$ pour les années 2015 et 2016.

RÉSOLUTION 1702-04

Il est proposé par madame Vanesza Chouinard et unanimement résolu de procéder aux démarches de recouvrement pour taxes impayées pour les années 2015 et 2016 selon les résolutions en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8- Demande de subvention salariales Emploi- Québec

RÉSOLUTION 1702-05

Il est proposé par monsieur Marcel Tremblay et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Léandre demande une subvention salariale auprès d'Emploi- Québec afin d'employer une personne en partenariat avec les divers organismes de la Municipalité de Saint-Léandre;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9- Demande d'aide financière aux députés

RÉSOLUTION 1702-06

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu de demander une nouvelle aide financière aux deux députés de la Municipalité de Saint-Léandre. Une lettre sera envoyée à Monsieur Pascal Bérubé et Monsieur Remi Massé demandant un montant d'aide financière pour les divers projets à Saint-Léandre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10- Avis disciplinaires aux employés

Il est discuté de remettre des avertissements disciplinaires à Messieurs Dave Caron, André Lagacé et André Marcil afin de respecter les ordres donnés et de se conformer à leur code d'éthique et déontologie des employés municipaux de Saint-Léandre. Le dépôt des avertissements aux employés municipaux s'effectuera lors de la prochaine assemblée.

11- 2^e affichage du poste en Urbanisme 2017

RÉSOLUTION 1702-07

Il est proposé par monsieur Marcel Tremblay et unanimement résolu d'autoriser André Marcil, directeur général, secrétaire trésorier à déposer une nouvelle offre d'emploi en Urbanisme (2^e affichage) sur le poste d'Urbanisme pour 2017

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12- Affichage d'un poste d'adjoint au Dg à temps partiel 2017

RÉSOLUTION 1702-08

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de procéder l'affichage d'un poste afin de combler un poste à temps partiel d'adjoint à la direction générale pour un maximum de 12 heures par semaine à un taux horaire de 16.00\$ pour 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

13- Dépôt du règlement 315-2017 Salaires et allocation Conseil Municipal de Saint-Léandre

RÉSOLUTION 1702-09

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu de procéder à l'indexation du salaire de 2017 du conseil municipal de 2 %

Règlement 315-2017

Traitement des élus

Concernant le traitement des membres du conseil de la Municipalité de St-Léandre modifiant les articles 3 et 4 du règlement 301-2016

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de St-Léandre désire modifier son règlement concernant le traitement des élus conformément aux dispositions de la Loi sur le Traitement des Élus municipaux (L.R.Q.,c.T-11.001), qui s'appliquent maintenant à celui-ci;

ATTENDU QU'en vertu des articles 2 et suivants de la Loi sur le Traitement des Élus municipaux (L.R.Q.,c.T-11.001), le Conseil peut, par règlement, fixer la rémunération du Maire et des autres membres du conseil;

ATTENDU QU'en vertu des articles 19 et suivants de la Loi sur le Traitement des élus municipaux (L.R.Q.,c.T-11.001),le conseil est tenu d'accorder une allocation de dépenses à ses membres;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de St-Léandre souhaite modifier les articles 3 et 4 du Règlement numéro 301-2016

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement fut préalablement donné lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2017 par monsieur Doris Saucier;

ATTENDU QU'un projet du présent règlement a été présenté lors de la séance ordinaire du 6 février 2017 par monsieur Doris Saucier;

ATTENDU QUE la directeur général et secrétaire-trésorier a publié l'avis public et le projet du présent règlement, tel que prescrit par la loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu;

QUE le règlement numéro 315- 2017 est et soit adopté et que le conseil ordonne, statue et décrète par le règlement 301 - 2016 ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le présent règlement 301-2016, modifie les articles 3 et 4 du règlement 301-2016 concernant la rémunération des élus municipaux.

ARTICLE 3

Rémunération de base :

Traitement offert aux membres du conseil ou forme de compensation émise pour les services à la municipalité :

Rémunération de base fixée sur une base annuelle :

- Le Maire : 4 203.63 \$
- Les membres du conseil : 1 400.66 \$

ARTICLE 4

Allocation de dépenses :

En plus de toute rémunération établie par le présent règlement, conformément à l'article 19 de la Loi sur le Traitement des élus municipaux, tout membre du conseil reçoit une allocation de dépenses inhérentes à ses fonctions d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération, abstraction faite de l'excédent prévu à l'article 20 de ladite loi, jusqu'à concurrence du maximum prévu à l'article 22 de cette loi.

Allocation de dépenses fixée sur une base annuelle :

- Le Maire : 2 101.81 \$

- Les membres du conseil : 701.11 \$

ARTICLE 5

Le présent règlement aura effet selon les dispositions de la Loi et aura effet à compter du 1 janvier 2017, pour les exercices financiers suivants.

Avis de motion donné le 9 janvier 2017

Dépôt du Projet du règlement présenté en séance ordinaire le 6 février 2017

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

14-Avis de motion Modification règlement qualité de vie 2016

Un avis de motion est déposé par, Monsieur Doris Saucier, _____ pour une modification du règlement de qualité de vie 2016 afin d'abroger les règlements sur les chats et une erreur de numérotation de l'article 9.23 qui a été non inscrit et qui seront abrogés

15- Nomination d'un conseiller au Comité de Loisirs des P'tits Léandre

RÉSOLUTION 1702-10

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu de nommer madame Vanesza Chouinard à titre de représentante de la municipalité auprès du Comité de Loisirs Les P'tits Léandre et de nommer Madame Andrée Blouin à titre de substitut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

16- Vente de terrain municipal adjacent du 3007 au 3021 rue Principale

RÉSOLUTION 1702-11

Il est proposé par monsieur Marcel Tremblay et unanimement résolu de mettre en vente le terrain municipal adjacent du 3007 jusqu'au 3021 rue Principale suite à la demande des citoyens. Le prix ainsi que le mode d'attribution de chacun des terrains sera élaboré afin de permettre à tous de faire une offre à la municipalité. Afin de respecter le code d'éthique et de déontologie des élus et des employés municipaux.

17- Varia

a) Entente inter- municipal entre Sainte-Paule et Saint-Léandre

RÉSOLUTION 1702-12

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de renouveler l'entente inter-municipal entre la Municipalité de Sainte-Paule et Saint-Léandre pour 2 ans soit jusqu'au 31 décembre 2018

18- Période des questions

Monsieur le Maire invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions sur les sujets du dernier mois.

19 Levée de la séance ordinaire.

RÉSOLUTION 1702-13

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 6 février 2017, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 35.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Clarence Lévesque
Maire

André Marcil,
Directeur général,
secrétaire-trésorier

Je soussigné, Clarence Lévesque, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.